



Rendez-vous en Mairie d'accueil avant le 15 janvier 2020.

Communiqué de presse

Le 2 décembre 2019

Inscriptions sur les listes électorales :

Les Ambertoises et Ambertois invités à signaler toute erreur sur leur carte électorale

À quelques mois des élections municipales (15 et 22 mars 2020), le service État-civil / Élections de la Mairie d'Ambert se tient à la disposition des Ambertoises et Ambertois qui auraient constaté la présence d'information(s) personnelle(s) erronée(s) sur leur carte d'électeur ou qui pensent avoir été victimes d'un oubli, lors des dernières élections européennes, en mai 2019.

La carte électorale atteste de la bonne inscription de chacun sur la liste électorale de sa commune. La dernière refonte des listes électorales et la mise en place du Répertoire électoral unique (REU), géré par l'INSEE, a pu engendrer plusieurs erreurs ou imprécisions dans l'édition des cartes électorales.

Afin de régulariser ces situations et poursuivre la mise à jour des listes électorales, les personnes concernées sont invitées à signaler tout changement aux services de la Mairie d'Ambert avant le 15 janvier 2020.

Rendez-vous en Mairie d'accueil :

Boulevard Henri IV

63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 70 54

Mail : accueilmairie@ville-ambert.fr

Horaires d'ouverture :

. Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,

. Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,

. Le samedi de 8h30 à 12h.



Mairie d'Ambert – Boulevard Henri IV – BP70 – 63600 Ambert
Tél. : 04.73.82.07.60. - mairie@ville-ambert.fr